

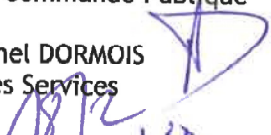
# Nancy,

Pôle Economie, Développement et Urbanisme  
Direction Urbanisme Réglementaire

A Nancy, le 31 janvier 2020

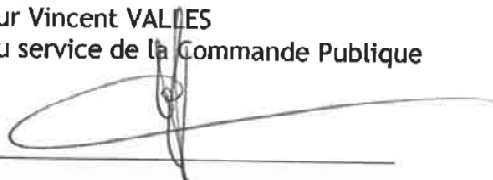
Affaire suivie par : Yann Vaxelaire  
☎ : 03.83.85.32.12

A l'attention de : Monsieur Olivier MERGAUX  
Adjoint Délégué à la Commande Publique 

S/C de Monsieur Michel DORMOIS  
Directeur Général des Services 

S/C de Madame Karine DREYER  
Directrice Générale Adjointe 

S/C de Monsieur Christian ROBERT  
Directrice/Directeur/Responsable 

S/C de Monsieur Vincent VALLES  
Responsable du service de la Commande Publique 

---

## RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

---

### Objet du marché

Marché n° 17621 2019-069  
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation  
du plan de gestion du bien UNESCO

#### 1. OBJET ET PASSATION DU MARCHÉ

La Ville de Nancy doit mettre en œuvre un plan de gestion de son bien UNESCO, constitué par les places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance. Il est le cadre stratégique et opérationnel sur le terrain proposant, à court, moyen et long terme un plan pluri annuel d'actions pour la protection, la restauration et la mise en valeur de ce bien. Compte tenu de la difficulté d'élaboration d'un tel document, la Ville de Nancy a souhaité procéder au recrutement d'un prestataire extérieur spécialisé, à même de l'accompagner dans cette démarche. Ce marché s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'un groupement de commande constitué avec la Métropole du Grand Nancy (délibération en conseil municipal du 7 octobre 2019).

Le 22 novembre 2019, une consultation a ainsi été lancée sur le profil d'acheteur de la Ville de Nancy, ainsi qu'au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP), en vue de la conclusion d'un marché public à procédure adaptée en application des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le présent marché n'est pas alloti eu égard à l'objet du marché.

## 2. OUVERTURE DES PLIS ET CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

La date limite de remise des offres a été fixée au 20 décembre 2019 à 16h00.

2 plis électroniques ont été reçus dans le délai imparti.

Plis	Candidats
1	Elisabeth Cayrel mandataire
2	Groupe de Recherche Art, Histoire, Architecture et Littérature (GRAHAL)

Les offres ont été jugées selon les critères fixés au règlement de la consultation suivants :

Critères	Pondération
<b>1-Prix des prestations</b>	40.0 %
<i>1.1-Montant global et forfaitaire et cohérence de la décomposition du prix global et forfaitaire (sur la base du montant reporté à l'Acte d'Engagement et la décomposition de celui-ci jointe à l'offre)</i>	35.0 %
<i>1.2-Montant pour la partie à prix unitaires (sur la base du montant total du Bordereau des Prix Unitaires et de la cohérence des tarifs proposés)</i>	5.0 %
<b>2-Méthodologie</b> mise en œuvre pour la réalisation de la mission et engagements quant au respect du planning (sur la base d'une note méthodologique présentant notamment motivations, méthodologie mise en œuvre, interlocuteur dédié, etc. et d'un planning prévisionnel)	35.0 %
<b>3-Moyens humains et matériels</b> effectivement dédiés à la réalisation des prestations (sur la base d'une note méthodologique présentant notamment la composition de l'équipe, les CV des intervenants, le matériel et outils mis à disposition pour assurer les missions, et moyens mis en œuvre pour respecter les délais, etc.)	10.0 %
<b>4-Références et expériences similaires</b> de moins de 5 ans sur la base de fiches de présentation présentant notamment le commanditaire, l'année de réalisation, le montant, les missions réalisées (une fiche par référence)	10.0 %
<b>5-Amélioration des délais</b>	5.0 %

## 3. ANALYSE DES OFFRES

L'analyse des offres est présentée dans le tableau joint en annexe. Dans le cadre du groupement de commande, elle a fait l'objet d'une présentation le 29 janvier 2020 à la Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine de la Métropole du Grand Nancy, en présence du service de la commande publique de la Ville de Nancy.

### 3) Synthèse des points

La société E. CAYREL présente une offre financière exonérée de TVA.  
Pour assurer une égalité de traitement dans l'analyse, la notation du prix sur 40 points ( 35 points pour le prix global et forfaitaire et 5 points pour le prix unitaire) a été réalisée sur la base des deux offres TTC.

Aussi la formule utilisée pour le calcul des points pour le critères prix est le suivant :

Le prix du candidat est composé du prix global et forfaitaire et du prix unitaire proposés.

$$\text{Note obtenu} = \frac{\text{Prix TTC du moins disant}}{\text{Prix TTC du candidat}} \times 40$$

Le détail des prix est indiqué en annexe du présent rapport.

N° du pli	Nom du candidat	Points Prix / 40	Points 2 <sup>ème</sup> critère /35	Points 3 <sup>ème</sup> critère / 10	Points 4 <sup>ème</sup> critère / 10	Points 5 <sup>ème</sup> critère / 5	TOTAL / 100	CLASSEMENT
<u>1</u>	Cayrel	30,29	30	7	5	2	74,29	2
<u>2</u>	GRAHAL	40	25	10	7	0	82	1

*Les informations indiquées dans l'annexe du présent rapport concernant la comparaison des prix proposés par rapport au montant estimatif est donnée à titre indicative et n'a pas été pris en compte pour l'analyse du critère « Prix ».*

### 4) Proposition de l'attributaire

En vertu de l'analyse des offres basée sur les critères de jugement énoncés dans le règlement de consultation, il est proposé de retenir l'entreprise **GRAHAL pour un montant maximum de 108 000€ TTC** puisque présentant l'offre économiquement la plus avantageuse. Le marché est conclu à compter de sa notification et pour une durée de 14 mois, hors temps de validation.

Copie : Madame Emmanuelle Euvrard-PEUREUX